# GESTION DU TRAC 2025-2026

### BULLETIN D'INSCRIPTION



	DE CARCASSONNE AGGLO   DES HRTS	
NOM:		
PRÉNOM:		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
DATE DE NAISSANCE :		
N° DE PORTABLE :		
MAIL:		
<b>ÉLÈVE À LA FABRIQUE DES</b> Entourer la bonne réponse	ARTS: OUI NON	
PRATIQUE ARTISTIQUE :		

## CONTACT

La Fabrique des Arts : Avenue Jules Verne - 11000 Carcassonne

04 68 10 56 35

fabriquedesarts@carcassonne-agglo.fr

## CHOIX DES STAGES 2025-26

Cécile Didier, stages de gestion du trac

☐ Stage 1 - Ateliers collectifs adultes

11/10/25 - 15/11/25 - 06/12/25

10/01/26 - 07/02/26 - 21/03/26 - 11/04/26 - 09/05/26 de 9h30 à 12h

Les stages mensuels sont structurés de façon progressive, aussi, afin de bénéficier des bienfaits des pratiques enseignées, il est nécessaire d'assister à chaque séance.

L'inscription se fait pour le cycle complet de cours.

Tarifs : 10€/séance pour les élèves inscrits à La Fabrique des arts, 15€/séance pour les personnes non inscrites.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

# CONSERVATOIRE DE CARCASSONNE AGGLO



### CHOIX DES STAGES 2025-26

☐ Stage 2 - Préparation à la scène (élèves de 3<sup>e</sup> cycle et CPES)

11/10/25 - 15/11/25 - 06/12/25 10/01/26 - 07/02/26 - 21/03/26 - 11/04/26 - 09/05/26 de 13h30 à 15h

Les stages mensuels sont structurés de façon progressive, aussi, afin de bénéficier des bienfaits des pratiques enseignées, il est nécessaire d'assister à chaque séance.

L'inscription se fait pour le cycle complet de cours.

Tarifs : 10€/séance pour les élèves inscrits à La Fabrique des arts, 15€/séance pour les personnes non inscrites.

### ☐ Stage 3 - Séances individuelles

Vous serez mis en relation avec l'enseignante après réception du bulletin d'inscription.

Tarif: 40€/h

### . INSCRIPTIONS:

- Déposer ce bulletin complété à l'accueil de La Fabrique des arts, ou le retourner par mail à l'adresse : fabriquedesarts@carcassonne-agglo.fr
- Un mail de confirmation vous sera adressé avec les modalités de paiement. Les inscriptions sont prises en compte jusqu'a 15 jours avant le stage.

#### . MODALITES DE PAIEMENT :

Le règlement doit être effectué avant le début de chaque stage :

- Par chèque à l'ordre de fabrique des arts
- 2. En espèces auprès du régisseur de La Fabrique des arts.